

CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION DU JA PORTEUR DE PROJET :

a) Localisation du siège de l'exploitation : Identique à la localisation du demandeur
 Sinon, veuillez préciser l'adresse du projet : _____
 Code postal : |_|_|_|_|_|_|_| Commune : _____

b) Zone du siège de votre exploitation :
 Zone défavorisée : • oui • non

c) Situation de votre exploitation au regard des normes réglementaires
Normes liées au bien-être des animaux (obligatoire si le dispositif concerne des projets en lien avec le respect du bien être animal)
 Le cas échéant, êtes-vous aux normes pour chacun de ces ateliers (à ne remplir que si ces ateliers sont directement concernés par le projet) ?
 Veaux de boucherie • oui • non ⁽¹⁾
 Porcs reproducteurs (truies) • oui • non ⁽¹⁾
 Poules pondeuses • oui • non ⁽¹⁾
 Poulets de chair • oui • non ⁽¹⁾

(1) Si non, vous ne pouvez pas bénéficier d'une aide pour l'atelier qui n'est pas aux normes au regard du bien-être de l'espèce animale concernée.

d) Situation à l'égard de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et sur les prélèvements d'eau au titre de code de l'environnement (art. L 214-1 à L 214-6 et L 512-1 à L 513-3). Veuillez indiquer si votre exploitation :

- relève du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).
Si plusieurs ateliers concernés, veuillez indiquer pour lesquels : _____
- relève du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de la loi sur l'eau
 (ex : forage pour les bâtiments d'élevage, prélèvement pour l'irrigation) ;
- relève du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de à préciser si nécessaire;
 (ex : droit d'eau ou autorisation pour les micro-centrales)
- ne relève pas de ces réglementations

e) Type(s) d'élevage et/ou de culture sur l'exploitation

Type(s) d'élevage	Effectif total sur l'exploitation avant projet (nombre d'animaux)	Effectif total de l'exploitation après projet (nombre d'animaux)	Effectif concerné par le projet (nombre d'animaux)
Vaches laitières			
Vaches allaitantes			
Génisses lait			
Génisses viande			
Taurillons ou bœufs			
Veaux de boucherie			
Brebis lait			
Brebis viande			
Chèvres			
Porcs reproducteurs			
Porcs engraissement			
Poules pondeuses			
Poulets de chair			
Palmipèdes à foie gras			
Lapins			
Chevaux			
Autre (préciser)			
-			
-			

Type(s) de culture	Type	Surface totale sur l'exploitation (en hectare(s))	Surface concernée par le projet (en hectare(s))
Grandes cultures (céréales, oléoprotéagineux, betteraves, pomme de terre, cultures textiles et énergétiques)	-		
Cultures fruitières (arboriculture, fruits rouges,...)	-		
Horticulture plein champ (m ²)			
Horticulture sous serres (m ²)			
Maraîchage plein champ (m ²)			
Maraîchage sous serres (m ²)			
Viticulture			
Surfaces toujours en herbe (STH)			
Prairies temporaires			
Autres cultures spécialisées (houblon, ...) à préciser	-		
	-		
	-		

CARACTERISTIQUES DU PROJET

CONTEXTE ET PRESENTATION GENERALE DU PROJET

Définition (Manuel d'Oslo) : une innovation est "la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise [ou tout autre organisme], l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures"

Il appartient au porteur de projet d'exposer dans son dossier en quoi son projet répond aux objectifs de l'appel à projets en faisant référence à des éléments objectifs en rapport avec le développement du projet par rapport aux produits, aux méthodes et /ou aux savoirs-faire existants.

Ces arguments devront être développés par le demandeur dans son dossier.

- **Historique du projet** (Décrivez votre projet d'exploitation intégrant le projet d'investissement innovant, en quelques lignes, (structures, activités, personnels, productions, investissements, développement souhaité) :

Localisation du projet :

Lieu de l'investissement : • Identique à la localisation du siège de l'exploitation

Sinon, merci de préciser l'adresse : _____
Département |_|_| Commune |_|_|_|_|_| lieu dit : _____

• **Description du porteur de projet et des principaux partenaires**, démonstration du caractère partenarial, le cas échéant, le nom de la structure assurant la coordination pour réaliser le projet (pour rappel : joindre accords de partenariat) :

- Nature et descriptif succinct du projet (intitulé, présentation synthétique de l'opération et objectifs recherchés, ...) :

- Chronogramme prévisionnel d'avancement du projet : (dates début, fin, étapes, court et long terme)

Étapes :

-
-
-
-
-
-
-

Déroulement du projet :

Date prévisionnelle de début de projet : _____ / 20____ (mois, année)

Date prévisionnelle de fin de projet : _____ / 20____ (mois, année)

DESCRIPTION TECHNIQUE DU PROJET INNOVANT

Description de : la méthode de travail, technique de production, manière de valoriser les ressources disponibles et les produits issus de l'exploitation, ...

- Innovation produit (bien, service, ou procédé)

Les produits proposés : existent déjà dans le territoire local
 sont nouveaux dans le territoire local mais présents dans la région
 sont nouveaux dans le territoire local et la région

Description :

- Innovation méthode de production

La méthode de production (biens, services ou procédés) :

- a pour objectif d'obtenir une labellisation ou une certification (normes en vigueur)
- a pour objectif d'être reconnue de qualité mais ne sera pas certifiée ou labellisée
- n'a pas pour objectif d'obtenir une reconnaissance (label, certificat)

Préciser l'objectif :

- n'est pas reconnue comme véritablement nouvelle, mais adaptée sur cette production
- n'est pas reconnue comme véritablement nouvelle, mais l'est au niveau local

Préciser le caractère innovant :

• Innovation organisation

Le partenariat avec d'autres organismes :

- concerne des partenaires appartenant à une même sphère professionnelle et qui partagent donc une culture commune préalablement à la collaboration.
- concerne des sphères professionnelles multiples ou diversifiées (public/privé).
- intègre toute la chaîne des acteurs (et notamment les consommateurs ou usagers)

Description :

• Innovation mise sur le marché

Les méthodes de distribution (placement, promotion) ou de tarification (prix) des produits (biens ou services ou procédés), de conditionnement des produits :

- permettent d'élargir significativement une cible client déjà connue
- permettent de toucher une nouvelle cible de clients ou d'usagers
- permettent de développer une nouvelle activité (il induit une diversification)
- ont un caractère de nouveauté qui n'était pas clairement avéré

Description :

• Description des contraintes et solutions proposées (prise en compte de l'économie du foncier, votre projet innovant vous a-t-il permis de ne pas augmenter la surface exploitée, de la réduire, de restructurer votre parcellaire ?) :

● **Vérification du critère communautaire lié à l'amélioration du niveau global des résultats de l'exploitation à partir des résultats prévisionnels de l'exploitation (cadre obligatoire)**

Si vous avez une comptabilité :

(en euros)	Valeur de l'année précédente	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuité emprunts moyen et long terme de l'exploitation		
Produit d'exploitation : ventes + primes		
Excédent brut d'exploitation (EBE)		

(en euros)	Valeur de l'année précédente	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuité emprunts moyen et long terme de l'exploitation		
Produit d'exploitation : ventes + primes		
Solde d'exploitation : recettes - dépenses		

● **Autres critères d'appréciation du projet pour lequel la demande de subvention est présentée (cadre obligatoire, les différentes parties sont à conserver suivant la nature de l'activité concernée par le dispositif, d'autres critères qualitatifs peuvent être ajoutés)**

Toutes Activités :

- Nombre d'UTH : avant projet : _____ après projet : _____

- Votre projet a-t-il pour effet de réduire la pénibilité du travail ou des temps de travaux ?

oui non Temps de travail gagné estimé (en heures/jour) :

- Avez-vous souscrit des mesures agro-environnementales (MAE, CTE, CAD) dont le contrat est encore en cours à ce jour ou envisagez-vous de souscrire de nouvelles MAE territorialisées (MAET) mises en place pour la période 2007-2013?

oui non Si oui, précisez l'année et le type de mesure :

- Votre projet est-il intégré dans une démarche d'un des trois niveaux de certification environnementale, par exemple " la haute valeur environnementale (HVE)" ?

oui non Si oui, précisez :

- Votre projet est-il intégré dans une démarche globale de type diagnostic énergétique ?

oui non Si oui, précisez :

- Votre exploitation est-elle qualifiée au titre de l'agriculture raisonnée ?

oui non Si oui, précisez :

- Votre exploitation est-elle qualifiée au titre de l'agriculture biologique ?

oui non Si oui précisez :

- La production et les produits issus de l'activité d'élevage aidée sont sous Signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) tels que : label rouge, Appellation d'origine protégée (AOP), Identification géographique protégée (IGP), Spécialité traditionnelle garantie (STG), agriculture biologique) ou sous certification de conformité :

oui non Si oui, précisez :

- Votre exploitation procède-t-elle à la valorisation de la biomasse en vue de la production d'énergie ?

oui non Si oui, précisez :

- [autre critère à préciser si nécessaire] ?

oui non Si oui, précisez :

• Activités élevage

- Pouvez-vous nous indiquer l'évolution de vos surfaces de prairies permanentes et de cultures fourragères du fait de votre projet ?

	Surface avant projet (en ha)	Surface après projet
Prairies permanentes		
Cultures fourragères		

- Après réalisation de votre projet, les fosses de stockage des effluents (purin, lisier, eaux blanches et vertes) seront-elles couvertes ?

oui complètement oui partiellement non

Si oui, un système de récupération des émissions de gaz à effet de serre est-il prévu ? : oui non

Si oui, une valorisation énergétique des gaz récupérés est-elle prévue ? : oui non

• Activité cultures végétales :

- Votre projet d'investissement induit-il une modification de votre système d'exploitation ?

oui non Si oui précisez :

- Votre exploitation est-elle engagée dans une démarche de type ferti-mieux

oui non

- Votre exploitation est elle engagée dans une démarche de type phyto-mieux ?

oui non

ECONOMIE ET FINANCEMENT DU PROJET
DEPENSES PREVISIONNELLES

• Montant prévisionnel des investissements détaillés par poste (devis à l'appui) :

Nature des dépenses investissements matériels	Fournisseur à l'origine du devis	MONTANT HT	Autoconstruction
TOTAL des dépenses prévues			

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides au titre du dispositif 121C3-1 J'innovations

Je déclare (nous déclarons) et atteste (attestons) sur l'honneur :

- ne pas avoir commencé l'exécution de ce projet,
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande sur le même projet et les mêmes investissements,
- avoir pris connaissance des points de contrôle, des règles de versement des aides et des sanctions encourues en cas de non-respect de ces points.
- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissement.
- être à jour de mes cotisations sociales et fiscales (y compris redevance émise par l'Agence de l'eau),
- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans l'année civile qui précède la date de dépôt de ma demande au titre des points de contrôle des normes minimales attachées à l'investissement aidé,
- respecter les normes minimales attachées à mon projet (vous reporter à la notice d'information),
- le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du code rural et de la pêche maritime ,
- respecter les conditions d'âge au 1^{er} janvier de l'année de dépôt de ma demande (JA),
- le cas échéant, que les associés exploitants détiennent plus de 50 % du capital social,
- avoir pris connaissance que ma demande d'aide sera sélectionnée par appel à projets et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou aux critères définis ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure,
- avoir pris connaissance que ma demande sera rejetée en l'absence de réponse de l'autorité compétente au-delà du délai de six mois à compter de la date à laquelle mon dossier est réputé complet,

Je m'engage (nous nous engageons) à ne pas commencer l'exécution de ce projet avant la date de à décision éventuelle d'attribution de la subvention,

Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :

- à détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années à compter de la date de signature de la décision d'octroi de l'aide,
- à informer la DDT-DDTM ou la DAAF de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon(notre) projet ou de mes (nos) engagements ;
- à me soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes,
- à ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits - nationaux ou européens -, en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet » ;
- à apposer au siège de mon exploitation une plaque explicative lorsque l'action menée implique un investissement d'un montant total supérieur à 50 000 euros, à installer un panneau sur les sites des infrastructures dont le coût total dépasse 500 000 euros. Cette plaque explicative / ce panneau comprennent : le logo européen, la mention : « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales », ainsi qu'une description du projet. Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25 % de la plaque ;
- à poursuivre mon (notre) activité agricole au sens de l'article L311-1 du Code rural et de la pêche maritime et tout particulièrement mon (notre) activité ayant bénéficié de l'aide pendant une période de cinq années à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention ;
- à maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les investissements ayant bénéficié des aides pendant une durée de cinq ans à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention ; s'agissant de matériel, à ne pas revendre le matériel subventionné pendant une durée de cinq ans à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention ;
- à respecter les normes minimales dans le domaine de l'environnement, de l'hygiène et du bien-être des animaux attachées à l'investissement objet de l'aide, pendant cinq ans à compter de la date de signature de la décision d'octroi de subvention.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que, conformément au règlement communautaire n°259/2008, l'État est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon (notre) nom, mon (notre) adresse et le montant de mes (nos) aides perçues resteraient en ligne sur le site internet du MAAPRAT pendant 2 ans. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » ((loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

